

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté portant nomination des président et membres du jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature (session 2019)

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature et notamment son article 17 ;

Vu le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié relatif à l'École nationale de la magistrature et notamment ses articles 19, 32 et 32-6 ;

Vu l'arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice en date du 14 décembre 2017 portant ouverture au titre de l'année 2018 de trois concours d'accès à l'École nationale de la nationale de la magistrature ;

Vu les propositions formulées par le Conseil d'administration de l'École nationale de la magistrature en date du 11 mars 2019 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury des premier, deuxième et troisième concours d'accès à l'École nationale de la magistrature, pour la session 2019, est ainsi composé :

PRÉSIDENT :

M. GIRARDET (Alain), conseiller à la Cour de cassation ;

VICE-PRÉSIDENT :

M. DAËL (Serge), conseiller d'État honoraire ;

MEMBRES :

Mme RAPOPORT (Cécile), professeure de droit public à l'université de Rennes ;

Mme FROMENT (Blandine), procureure générale honoraire ;

Mme CARON (Danièle), conseillère honoraire à la Cour de cassation ;

M. DELBANO (Fabrice), président de chambre à la Cour d'appel d'Amiens ;

Mme LE BRAS-PONSARD (Anne-Claire), conseiller référendaire à la Cour de cassation ;

Maître BARAKÉ (Rosine), avocate honoraire ;

Mme LAUFER (Danièle), psychologue ;

M. GOFFE (Loïc), dirigeant d'un cabinet de conseil et recrutement ;

M. LAUMONIER (François), diplomate honoraire.

Article 2

Dans le cas où le président du jury se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission, il serait remplacé par le vice-président, M. DAËL (Serge), conseiller d'État honoraire.

Article 3

Le présent arrêté sera affiché et notifié au directeur de l'École nationale de la magistrature qui sera chargé de son exécution.

Fait, le 15 MARS 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
Le directeur des services judiciaires
Peimane GHALEH-MARZBAN

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a vertical line and a small flourish at the bottom.